

ASSEMBLEE GENERALE

9 JUILLET 2018

PERNES-LES-FONTAINES



1 CR AG – M. SABATIER, Président du CODEV	p. 1
2 Saisine <i>Revitalisation des centres-villes</i> – R. ODORE	p. 3
3 Saisine <i>Civisme et citoyenneté</i> – B. SAUGUES	p. 9
4 Liste des membres du CODEV	p. 11

1 | Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Après l'accueil de Monsieur le Maire de Pernes-les-Fontaines dans les locaux municipaux, chargés d'histoire, nous avons remercié les maires des communes membres des Sorgues du Comtat pour leur présence : M. GABERT, M. TERRISSE, M. TORT et M. GROS son Président, en excusant M. LAGNEAU.



Au nom du CODEV, nous avons souhaité que l'ouverture du parc SPIROU soit un succès car il représente un atout majeur dans notre collectivité : il sera profitable économiquement et socialement à tout notre territoire, voire au-delà.

Le CODEV émet le souhait de pouvoir contribuer de manière plus générale à l'évolution positive de notre territoire dans les domaines :

- De l'action sociale
- De l'économie
- De l'écologie
- Et de la sécurité de ses habitants

Nous espérons aussi une plus grande interactivité avec nos responsables politiques, ce qui a déjà été le cas de l'exercice précédent grâce à Françoise LAFAURE.

Un souhait également a été évoqué : celui d'une mixité intergénérationnelle, en plus de la parité qui a été renforcée depuis l'arrivée de Sorgues et Bédarrides l'an dernier.

Le recrutement des membres à venir pour la composition des membres de chaque commune devra en tenir compte. La constitution des commissions nouvelles et leur travail autour des plénières devront être plus consistants pour tenir compte de l'intérêt qu'ils ont à participer aux thèmes qui seront proposés.

Une fois cette introduction faite, les responsables de saisines ont présenté le travail élaboré pendant l'année, pour lequel ils ont été remerciés avec l'ensemble des membres qui ont collaboré :

- Roselyne ODORE sur le thème de la réhabilitation des centres villes
- Bertrand SAUGUES pour le thème citoyenneté et incivilité
- Et enfin Michel MONTAGARD pour la partie agriculture.

Les rapports de Roselyne et Bertrand figurent ci-après.

La saisine dirigée par Michel MONTAGARD sera redéfinie la saison prochaine et nous pensons rajouter parmi les thèmes de travaux de l'année à venir un sujet relatif aux applications des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Un autre thème sera aussi introduit en saisine pour le futur exercice, celui de la réhabilitation des friches industrielles.

Cela nous fera donc un premier programme de travail pour la rentrée.

Intervention de Dominique Lempereur

Dominique nous a fait part des Rencontres Nationales des Conseils de développement qui auront lieu à Sète les 11 et 12 octobre 2018. Il a expliqué son rôle au sein de la Coordination Nationale des Conseils de Développement : il est membre du bureau et représente cette entité sur la région PACA. Il a également évoqué les CODEV partenaires, souvent membres d'EPCI conséquents, dont celui du Grand Paris qui va bientôt les rejoindre.

Intervention sur le Relais pour la vie

Gérard Lepeu était absent pour présenter ce point en détail. Nous avons rappelé que le Relais pour la Vie allait se tenir du 6 et 7 octobre de 16h à 16h à Sorgues. C'est une manifestation d'envergure pour sensibiliser à la cause de la lutte contre le cancer. Nous insistons particulièrement auprès de tous les membres du CODEV pour participer à cette manifestation ou la promouvoir.

Intervention de Christian GROS

Monsieur le Président a remercié le CODEV pour son action durant l'exercice passé et a souhaité que la collaboration et le travail à réaliser permettent de sensibiliser les politiques en tenant compte de leurs remarques et suggestions, pour nourrir leur réflexion.

Un apéritif dinatoire a clôturé cette réunion. C'était un moment convivial où les échanges ont permis de resserrer les liens entre CODEV et élus.

Tout début septembre nous définirons la date de la 1^{ère} réunion plénière où un nombre important de participants sera nécessaire pour cadrer et lancer le travail de l'année à venir.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

Michel SABATIER
Président du Conseil de Développement
des Sorgues du Comtat

2 | Saisine Revitalisation des centres-villes

Présentée par Roselyne ODORE

Membres de la commission : Maryse AMAR, Mireille FAURE, Carole GARCIA, Roselyne ODORE, Michel SABATIER, François SIMONNOT

INTRODUCTION

Suite à notre implication dans l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes, nous avons souhaité approfondir notre réflexion en travaillant ensemble sur l'un des chantiers, à savoir « la revitalisation des centres villes ».

Conscients de la complexité de cette problématique, du temps dont nous disposons et de nos compétences, nous avons délibérément limité notre analyse au commerce de proximité.

Nous avons développé notre réflexion en nous interrogeant sur :

1 – La situation au niveau national et régional à partir de différentes études publiées au cours de l'année : un rapport du Sénat présenté le 20/07/2017, un mémoire universitaire de Mélanie Poupard publié en 2017, la charte d'urbanisme commercial du bassin de vie d'Avignon.

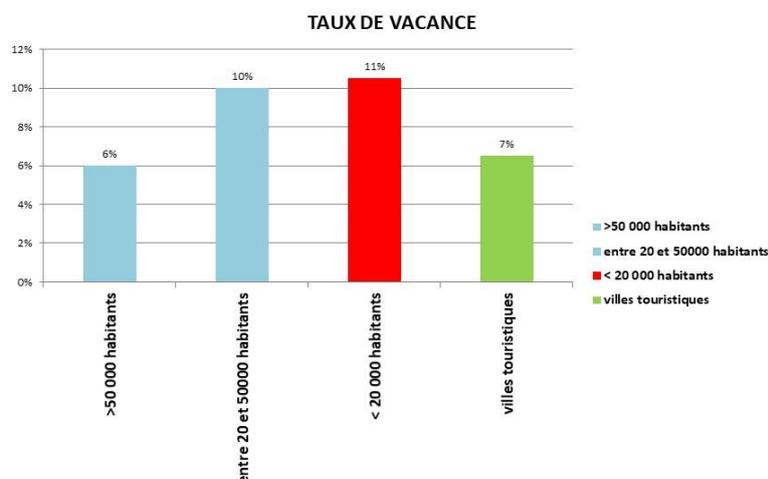
2 – La situation dans nos communes de notre communauté à travers un petit sondage auprès des commerçants, artisans, des représentants des associations.

3 – Ce qu'en pensent les habitants. N'ayant pas eu le temps de faire un sondage, nous nous sommes appuyés sur un sondage national réalisé par le CSA à la demande de l'association « centre-ville en mouvement » en 2016.

4 – Les dispositifs mis en place au sein des différentes communes et les perspectives d'avenir. Nous élargirons rapidement la réflexion puisque la redynamisation des centres villes ne repose pas exclusivement sur le commerce.

1 - La situation au niveau national

La situation du commerce de centre-ville se dégrade. Ce constat se mesure par l'augmentation du taux de locaux commerciaux vides. Ce taux, appelé « taux de vacance », augmente dans toutes les communes, passant de 6.2 % en moyenne en 2000 à 11,3% en 2010 à l'échelle nationale.



Les petites villes et villes moyennes non touristiques sont particulièrement affectées, comme le montre le graphique.

11% de vacance dans les villes de moins de 20000 habitants et limité à 7 % dans les villes touristiques.

Petites villes moyennes non touristiques sont particulièrement touchées

I. Les causes de la dévitalisation des centres-villes dans les villes moyennes



Illustration : Deligne, 22 septembre 2013, Commerces brignolais : le chiffre qui fait mal, Var-matin

Illustration publiée dans Var matin le 22/09/2013 qui concerne Brignoles : le problème n'est pas nouveau !

Quels sont les facteurs liés à une vacance commerciale forte ?

Le taux de vacance est fortement lié :

- au tissu économique : taux de chômage, taux de pauvreté, la baisse de la population, le taux de logements vides...
- à l'environnement : le contexte historique et touristique, la pression fiscale, des facteurs d'aggravation comme la diminution de l'offre de soins et d'équipement, l'accès aux services publics, l'augmentation des loyers, la difficulté d'accès aux centres anciens... L'environnement technologique avec le développement du commerce en ligne également.
- L'équilibre commercial, qui touche plus particulièrement les communes : la présence de zones commerciales périphériques.

2 - Qu'en est-il au niveau de l'intercommunalité ?

Nous commençons notre analyse à partir d'une petite enquête réalisée auprès des commerces de chacune de nos communes. Enquête modeste parce que nous n'avons pas de compétences particulières dans ce domaine, car les commerçants qui nous ont gentiment reçus n'avaient pas beaucoup de temps à nous consacrer et les réponses sont souvent identiques à celles que l'on entend souvent. Néanmoins, il était impératif d'avoir leur point de vue.

Un petit tableau de la situation : les caractéristiques commerciales.

Certaines caractéristiques sont communes :

- Commerces assez anciens
- Clientèle adulte entre 35 et 50 ans
- Commerce concentré sur les métiers de bouche, les coiffeurs, bar restaurants.

Par contre leur situation commerciale diverge : si certains sont assez satisfaits, d'autres se heurtent à de graves difficultés. C'est le cas des nouveaux commerces dans certains secteurs. Exemple du prêt à porter : concurrence de grandes marques, assortiment insuffisant, etc. Aggravé par le prix du loyer, et plus particulièrement dans les communes qui ne bénéficient pas d'un attrait touristique.

Caractéristiques environnementales que l'on retrouve :

- La présence d'une très forte concentration de zones commerciales périphériques (Avignon Nord, Avignon Sud, Orange...)
- La paupérisation du centre-ville, et/ou le vieillissement de la population.

Les communes ont des caractéristiques environnementales spécifiques donc des atouts ou des handicaps propres :

- Attrait touristique, historique, architectural
- Une zone de loisirs...

Pour la majorité des commerçants interrogés, les principales sources de leurs difficultés proviennent :

- De la concurrence des zones commerciales périphériques
- De problèmes de stationnement (trop ou pas assez de verbalisation selon les avis)
- D'une population vieillissante et en nette diminution dans centres villes anciens
- D'un manque de communication des communes vers l'ensemble des commerçants, ou en direction des habitants

Leurs suggestions rejoignent la plupart des propositions que l'on retrouve dans les rapports et analyses nationales. Certaines ne sont pas de la compétence des communes ou de l'intercommunalité.

Cela touche essentiellement à :

- L'information des habitants
- L'organisation de manifestations
- La facilitation du stationnement
- Le maintien de la diversité des commerces : limiter les pizzerias, coiffeurs et favoriser d'autres types de commerces plus porteurs d'animation
- La limitation des installations à la périphérie
- Le travail en lien étroit avec les associations de commerçants (quand elles existent)

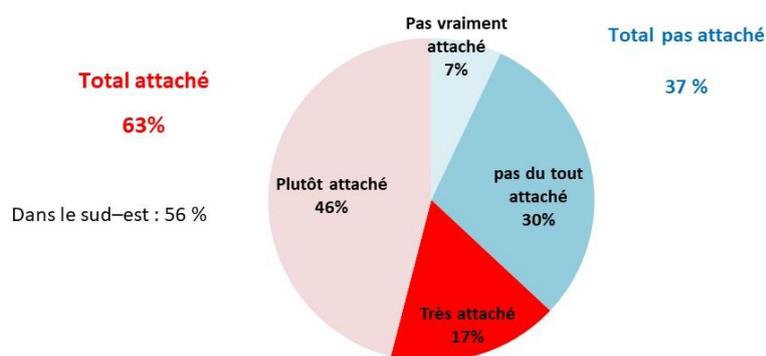
Le sondage effectué auprès des artisans des métiers d'art reflète une autre approche plus créative et probablement plus collective. Globalement très satisfaits des conditions dans lesquelles ils exercent leur métier, ils reconnaissent bénéficier d'un environnement favorable (labellisation, présence de touristes...), d'un soutien de la commune (local à loyer modéré). Ils ont également une approche plus solidaire et sont présents dans la vie associative (FABLAB et la mise en commun d'équipement onéreux, organisation de manifestations, etc.)

3 – Les habitants

Puisque sans les habitants, qui sont des clients potentiels, rien ne se fera, il nous a semblé nécessaire de présenter leur point de vue. Nous ne sommes pas allés interroger les habitants de nos communes mais nous avons choisi de présenter quelques éléments du sondage réalisé en 2016 à la demande de l'association « centre-ville en mouvement ».

QUE PENSENT LES HABITANTS ?

Etes-vous attaché à votre centre ville ?



Source : Centre ville en mouvement, Baromètre des centres-villes

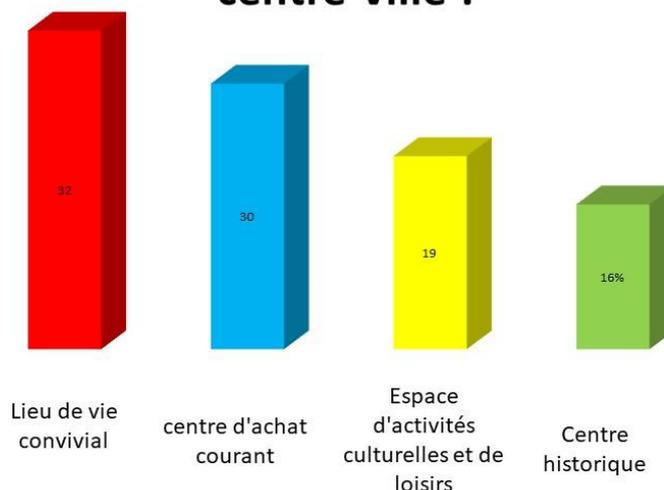
Première information : l'attachement des habitants à leur centre-ville : 63 % d'entre eux se déclarent attachés à leur centre-ville.

Dans le sud, le chiffre tombe à 56 %.

Certains comportements contradictoires ressortent, par exemple « j'aime mon centre-ville mais je n'y fais pas mes courses ».

Qu'attendent-ils du centre-ville ?

Selon vous quel est le rôle principal du centre-ville ?



Source : centre ville en mouvement – baromètre des centres-villes

- 32 % attendent un lieu de vie et de convivialité
- Pour 30 % d'entre eux, c'est un lieu d'achat courant.

Les résultats de ce sondage doivent encourager les acteurs de la redynamisation, et ils sont nombreux.

4 – Acteurs et dispositifs mis en place dans notre territoire

Si la commune et l'intercommunalité sont les acteurs majeurs de cette redynamisation, elles ne peuvent agir seules et doivent trouver appui sur de multiples acteurs :

- les habitants et les clients, premiers impliqués à vivre et à acheter en centre-ville
- les commerçants, qui doivent savoir innover pour s'adapter à la demande et au changement
- le tissu associatif dans sa grande diversité,
- les CCI et les chambres des métiers et de l'artisanat.
- Compte tenu du poids de l'immobilier, en termes d'entretien, de rénovation, du prix des loyers : les professionnels de l'immobilier et les propriétaires.

Il manque un acteur majeur qu'est l'Etat, mais cela nous aurait entraînés trop loin. Nous revenons sur les actions réalisées dans notre environnement plus proche.

LE BASSIN DE VIE D'AVIGNON ET SON SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

La charte d'urbanisme – 6/11/2017

- Objectifs : revitaliser les centres villes en valorisant ses atouts et en priorisant les implantations commerciales
- Moyens : ne pas autoriser de nouvelles zones commerciales mais encadrer leur diversification et leur densification.

La chambre de commerce et d'industrie

- Opération « Esprit client » : formation des commerçants, aménagement des vitrines, animations

De nombreuses actions sont réalisées dans les différentes communes : que ce soit des animations commerciales, Un soutien logistique : en particulier par des opérations de rénovations immobilières de constructions de logements et de mise à disposition de locaux commerciaux.

Aucune commune de la communauté ne bénéficie du dispositif national « Action cœur de ville »

Des efforts de communication et de promotion des communes en faisant valoir leurs atouts dans le domaine culturel (délocalisation du festival d'Avignon), sportifs (parc), architectural...

Le bassin de vie d'Avignon, qui regroupe un ensemble d'intercommunalités dont nous faisons partie, a adopté une charte d'urbanisme qui prévoit de ne plus créer de nouvelles zones commerciales (le secteur en est particulièrement pourvu) et de favoriser leur diversification et leur densification (il s'agit d'éviter à terme l'apparition de friches commerciales à l'entrée des villes).

La chambre de commerce et d'industrie, par son opération « Esprit client », a sensibilisé et formé les commerçants volontaires à de nouvelles pratiques de marketing.

Actions au sein de l'intercommunalité

Des expériences partagées

Les animations commerciales :

- Marchés de producteurs, fête de la fraise, du melon
- Foires et autres : journée des livres, les métiers d'art..
- Braderie....

Développement de l'artisanat et du commerce

- Soutien logistique : locaux municipaux
- Manifestation : les métiers d'arts..



Valoriser les centres villes en faisant connaître

- Les atouts de loisirs sportifs, culturels, historiques, architecturaux, paysagers

Favoriser l'usage des nouvelles technologies

- Pour informer les habitants et clients, faire la promotion de la commune : Promotion du village, Monteux cœur de ville, site « Sorgues c'est par ici », site de l'Acap...



Bédarrides, l'esprit village



Les nouvelles technologies et internet en particulier sont incontournables et sont utilisés par les communes et les associations pour informer les habitants, informations très facilement accessibles.

Ce sont des outils dont les commerçants des centres villes doivent se saisir pour toucher une clientèle plus jeune, qui de plus en plus souvent fait des recherches sur la toile avant de procéder à des achats.

Peut-être s'organiser pour développer le commerce en ligne, offrir de nouveaux services... (librairie : séance de dédicaces)

Un enjeu : favoriser les nouvelles pratiques commerciales

Développer le commerce en ligne en s'assurant du bon référencement sur les sites et moteurs de recherches par exemple.

C'est d'autant plus important que l'avenir semble offrir des opportunités aux commerces des centres villes : la rentabilité des grandes surfaces diminue, en raison d'une surcapacité face à une baisse de la consommation. Des petites surfaces en centre-ville se développent, les grandes chaînes s'orientent vers le commerce en ligne, avec le risque de fermetures de certaines et le développement de friches commerciales en périphérie des villes.

En outre, les attentes des consommateurs évoluent : la recherche de la qualité les conduit à privilégier les marchés et les commerces du centre-ville pour tout ce qui concerne les produits alimentaires.

Les achats sur internet progressent régulièrement pour les autres consommations.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La rentabilité des grandes surfaces se réduit :

- Surproduction de surface commerciale (augmentation de 3 %/an depuis 1994)
- Augmentation moindre de la consommation (augmentation de 1.5 % /an)
- Baisse du chiffre d'affaires, de 2012 à 2016 (baisse de 10% en moyenne)
- Concurrence du e-commerce

Evolution du mode de vie des ménages :

- Des consommateurs plus responsable qui privilégient la qualité
- Volonté de consommer des produits locaux (développement durable)
- Croissance des achats sur internet

Conclusion : Ces perspectives d'avenir pour le commerce sont indissociables d'actions de rénovation de l'habitat et de l'espace urbain pour renforcer l'attractivité des centres villes.

3 | Saisine Civisme et citoyenneté

Présentée par Bertrand SAUGUES

Membres de la commission : Robert BOULSTRIDGE, Lucien JOUGLA, Monique JAMET, Liliane ARMAND, Mireille FAURE, Marie Dominique SARRAIL, Michel SABATIER, Bertrand SAUGUES
Avec la participation antérieure de Daniel BREMONT, Daniel MANILLIER, Michel AGUILLON

Historique :

- Travail initié en 2013
- Difficultés de définition pour circonscrire le périmètre de la saisine
- Reprise en 2016 par un nouveau groupe
- Arrivée en 2017 de 2 nouvelles communes

Un nouvel angle d'attaque :

- Ne pas s'attarder sur les définitions
- Avoir des objectifs mesurés et une démarche pragmatique

Méthode de travail initiale :

- Faire un inventaire des comportements « inciviques »
- Hiérarchiser ces comportements en fonction de la gêne qu'ils occasionnent (fréquence et intensité)
- Étudier dans chaque cas les solutions possibles
- Hiérarchiser en fonction de la difficulté de mise en œuvre des solutions.

Exemple du tableau ci-dessous :

Nuisances	Solutions			Responsable	Difficulté	Niveau de coût	Points Coût x Difficulté
	Prévention	Répression	Information Communication				
Stationnement gênant	Placement des potelets, barrières, obstacles, bancs			La Mairie	Moyenne	Moyenne	4
	Aménager les itinéraires mode doux - trottoirs, pistes cyclables - surtout dans les zones d'enfants			La Mairie	Haut	Moyenne	6
		Programme intensif de PV		La Police	Facile	Bas	1
		Collage des autocollants difficiles à enlever sur le pare-brise		La Mairie	Moyenne	Moyenne	4
		Mise en fourrière		La Mairie	Moyenne	Moyenne	4
			Informé le montant d'amende	La Mairie	Bas	Bas	1
			Nombre d'amendes chaque mois	La Mairie	Bas	Bas	1

Difficultés :

- Aller au-delà des réponses classiques
- Identifier les acteurs

De nouvelles pistes....

- De nombreuses incivilités sont liées aux compétences communautaires
- Arrivée de 2 nouvelles communes
- Rencontre avec Paul Magnier et certaines polices municipales

De nombreux sujets relèvent de compétences communautaires :

- La voirie
- Les déchets
- Les espaces verts
- L'environnement
- ...

Nos communes gèrent leurs problèmes individuellement.

- Il n'y a pas de coordination entre nos communes sur le sujet de l'incivisme
- Il y a très peu de partage d'information ou de partage d'expérience
- Il y a très peu de données disponibles

Et le CISPD alors ?

- Le CISPD traite des problèmes d'insécurité, il se consacre essentiellement à la délinquance et prédélinquance
- Les faits les plus graves commis par une minorité monopolisent l'attention, ils ont tendance à masquer les très nombreux actes « anodins » commis par la plupart d'entre nous

Que faire ?

⇒ Mettre en place un pilotage intercommunal pour...

- Assurer une veille des bonnes pratiques
- Élaborer une stratégie globale
- Favoriser l'échange de pratiques entre communes
- Associer tous les acteurs (élus, services municipaux et communautaires, services de police...)
- Coordonner les actions
- Mutualiser des équipements
- Proposer des campagnes de communication
- Collecter, agréger et analyser des données utiles et fiables

Quelques propositions :

- Aborder les problèmes successivement
- Chercher à savoir si le problème n'est pas lié à un service mal rendu
- Recueillir le point de vue du terrain
- Organiser des rencontres formalisées entre les acteurs
- Informer sur les règles, les bons usages, les sanctions possibles
- Impliquer les éducateurs (scolaires et extra-scolaires)
- Organiser des événements (sportifs, culturels)
- Adapter les moyens de communication
- Adapter les moyens de « contrôle »

D'une manière plus générale...

- Avoir une démarche positive et constructive plutôt qu'être dans la confrontation
- Valoriser les comportements vertueux, encourager les gens qui se prennent en main plutôt que de concentrer l'attention sur les fauteurs de troubles ou ceux qui ne font que se plaindre
- Être EXEMPLAIRES et COHERENTS

Membres
du Conseil de développement
des Sorgues du Comtat



1/3

1	M. Robert BOULSTRIDGE, Vice-président
2	
3	



9/13

1	M. Jérôme BLANCHARD
2	M. Jean-Louis DELAUZUN, Vice-président
3	M. Jean-Pierre GAUDIN
4	M. Lucien JOUGLA
5	M. Daniel MANILLIER
6	M. Michel MONTAGARD, Bureau
7	M. Georges POISSY
8	M. Robert REYNE
9	M François SIMMONOT, Bureau
10	
11	
12	
13	



7/11

1	M. Michel DOCHE
2	M. Dominique LEMPEREUR, Vice-président
3	Mme Roselyne ODORE
4	M. Georges PATAUD
5	M. Jean-François RIEU, Bureau
6	M. Bertrand SAUGUES
7	M. Bruno VERDI
8	
9	
10	
11	



5/5

1	Mme Mireille FAURE
2	M Thierry FONTANILLE
3	Mme Andra GEORGHE
4	M. Michel SABATIER, Président
5	Mme Marie-Dominique SARRAIL



14/15

1	Mme Maryse AMAR
2	Mme Lilian ARMAND
3	M. Rolland CHARMET
4	M. Jean-Claude COMBE-BERARD
5	Mme Monique JAMET, Vice-Présidente
6	M. Georges JUGLARET
7	Mme Joëlle LAMBERT
8	M. Gérard LEPEU
9	M. André LUNEL
10	Mme Madeleine ORSONI
11	M. Claude REBOUL
12	M. André SASTRE
13	Mme Viviane TOURNIER
14	Mme Carole GARCIA
15	

36 / 47 membres



Elsa BOUILLANNE	Agent
Françoise LAFAURE	Elue